

# Séance du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2025

Nombre de conseillers	
- En exercice	14
- Présents	11
- Votants	11
- Absent(s) excusé(s)	2
- Absent(s)	1
- Exclus	
- Pouvoir	
DATE CONVOCATION	23/01/2025

De la commune de : **ESTIVAREILLES**  
Séance du : **31 janvier 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 janvier à 20h30 le  
Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de  
M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
<b>BARD Solange</b>	X			<b>CARRIER Charlotte</b>	X			<b>FRERY Eglantine</b>	X		
<b>BARTHELEMY Pierre</b>	X			<b>CLAVERO Daniel</b>	X			<b>GHILAS Sofiane</b>	X		
<b>BEYSSAC Jean-Marc</b>	X			<b>COURTINEL Kévin</b>	X			<b>KURNIK Henriette</b>	X		
<b>BLANC Claudius</b>		X		<b>DUBILLOT Mattéo</b>	X			<b>MEREO Bruno</b>	X		
<b>CARRIER Alexis</b>		X		<b>FAYET Bélanda</b>			X				

\* Secrétaire séance : Eglantine FRERY \*Secrétaires auxiliaires : Liliane GRANJON – Julien SEGUY FAVIER

\* Pouvoir(s) :

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Reprise de la délibération DE\_302\_2020 cession à titre gratuit de la parcelle A 2408 Route de Pichillon
- Demande de subvention cercle vertueux 2025 – changement des radiateurs de la Mairie et des gîtes
- Renseignements divers
- Questions diverses

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à 10 voix pour et une abstention.

### DEL N°01 – 31/01/2025 REPRISE DE LA DELIBERATION DE\_302\_2020 CESSION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE A 2408 ROUTE DE PICHILLON

M. Le Maire présente au Conseil Municipal la reprise de la délibération DE\_302\_2020 cession à titre gratuit de la parcelle cadastrée A 3127 issue de la division de la parcelle A 2408 pour une superficie de 23 m2, Route de Pichillon.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de la partie de la parcelle cadastrée A 3127 issue de la division de la parcelle A 2408.

### DEL N°02- 31/01/2025 DEMANDE DE SUBVENTION CERCLE VERTUEUX 2025 – CHANGEMENT DES RADIATEURS DE LA MAIRIE ET DES GITES COMMUNAUX

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de changement des radiateurs de la mairie et des gîtes communaux.

Suite au coût important de ce changement de radiateurs de la Mairie et des gîtes, il propose au Conseil Municipal de demander une subvention cercle vertueux 2025 à Loire Forez Agglomération.

Deux devis ont été demandé aux entreprises Théo Chau et St Bo Elec.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de demander la subvention du cercle vertueux à Loir Forez Agglomération.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

Présentation d'une mutuelle AXA pour les habitants avec une réduction de 20% pour tout contrat souscrit pour les résidents de la commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par les Monts de la Balle afin de célébrer les 30 ans. Une réunion est prévue le 28 février 2025.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commémoration aura lieu le jeudi 20 mars 2025, il devrait y avoir une à deux classes de l'école d'Estivareilles.

Un nettoyage de la commune est fixé le 15 mars (à confirmer).

Compte rendu de la CLECT, sont concernés le Chemin de Marandière et les Chomettes Basses.

Madame Charlotte Carrier informe le Conseil Municipal que le chemin de la Margée ainsi que la voie verte ont été détériorés par une entreprise de débardage de bois. Un état des lieux de chaque chemin avec photos devrait être fait avant et après le débardage de bois.

M. le Maire veut contacter toutes les associations de la commune afin d'organiser un forum.

Une commission budget est prévue le vendredi 7 février à 18h00.

Concernant le musée, une rencontre est prévue le 24 février à 10h00.

Concernant les vestiaires du foot, une rencontre est prévue entre la société de chasse et les Festivaliens le samedi 15 février 2025 à 10h00.

Un courrier a été fait à la députée Sylvie Bonnet concernant le discours de Dino Cinieri à l'occasion des vœux.

## QUESTIONS DIVERSES

Madame Solange Bard demande pour le don des bénévoles, il a été choisi un bon de 20€ chez Priscilla.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45

Le Maire,

**Pierre BARTHELEMY**



La secrétaire de séance,

**Eglantine FRERY**

